

## SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

22 JANVIER 2018

*Présidence : Claude HENNEQUIN , Maire*

*Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs DECOMBE  
LANGCARD HELAINE Mme VILLAIN Mr EVE Mme SAVARY et Mr LESAULNIER.*

*Absents excusés : Mrs LELIEVRE LEJEUNE et Mme PETIT*

*Secrétaire de séance : Mme Anne VILLAIN*

### **CONVENTION POUR LA PRESTATION D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DE DROIT DES SOLS**

La dissolution du Syndicat Mixte du Pays de Coutances au 31 décembre 2017 nécessitant une nouvelle organisation pour garantir la continuité du service « Urbanisme ADS » qui devient communautaire à compter du 01 janvier 2018, il est proposé au conseil municipal d'approuver la convention entre la CMB et la commune concernant la prestation de service ADS par l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme au profit de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ladite convention et autorise le maire à la signer.

### **RECENSEMENT DE PROJETS : CONTRAT DE TERRITOIRE 2018-2021.**

Les communes sont invitées à faire un recensement de leurs projets pour la période 2018-2021.

Sont retenus :

- En 2019 : Spectacle villes en scène sur la commune.
- En 2020 : Réfection toiture salle de convivialité.
- En 2021 : Effacement des réseaux dans le bourg.

### **PREVISIONS TRAVAUX 2018**

Suite aux problèmes d'infiltrations d'eau dans l'église, un projet global de travaux comprenant la réfection du vitrail au-dessus de la porte d'entrée, le rejointoiement des pierres du dessous et la fabrication à l'identique d'un nouveau portail est envisagé. Par ailleurs, des travaux sont également à réaliser sur la toiture de la tourelle nord.

Le Maire est chargé de demander des devis auprès de différentes entreprises.

## **COMPTE-RENDUS**

-Le Maire fait un compte-rendu de la dernière réunion de la CMB.

-Cécile ALLORENT-BRIONNE attire l'attention du conseil sur les orientations nationales quant-à la part des produits bio dans l'approvisionnement des cantines : à savoir 20% d'ici 2020. Elle présente au conseil municipal la répartition par denrée des dépenses d'alimentation sur 3 ans et souligne le manque d'évolution des produits bio dans la composition des menus. La réflexion est ouverte pour essayer d'évoluer dans le sens des orientations nationales. Aujourd'hui, l'approvisionnement par petites quantités de produits frais semble poser un problème de livraison.

*La prochaine réunion de conseil est fixée au mercredi 28 février 2018 à 20h30.*

*La commission cimetière se réunira ce même jour à 20h00.*